



## **RÈGLES DE CLASSIFICATION POUR LE BOIS D'OEUVRE CANADIEN**

*REMPLECE TOUTES LES ÉDITIONS  
RÉVISIONS ET SUPPLÉMENTS ANTÉRIEURS  
AU 1ER JANVIER 2017*

Ce texte est approuvé par le Conseil  
d'accréditation des Normes  
Canadiennes du Bois  
et  
Le Conseil de Révision du Bureau  
Américain de Normalisation  
du Bois d'oeuvre

En vigueur le 1er Janvier 2017

© **Commission Nationale de Classification des Sciages** - 1971, 1973,  
1977, 1978, 1979, 1980, 1984, 1987, 1990, 1991, 1993, 1994,  
1996, 1999, 2000, 2001, 2004, 2008, 2012, 2017

**"Tous droits réservés."** On ne peut reproduire ou enregistrer sous quelque forme que ce soit (y compris par photocopie ou par enregistrement électronique sur quelque support que ce soit lors de l'utilisation transitoire ou accessoire de la présente publication) sans la permission écrite du titulaire du droit d'auteur, sauf pour toute reproduction permise en vertu de la **Loi sur le droit d'auteur**. Adresser toute demande en vue d'obtenir la permission écrite du titulaire du droit d'auteur en vue de la reproduction de quelque partie que ce soit de la présente publication au titulaire dudit droit."

## PRÉFACE

La Commission nationale de classification des sciages (NLGA) a été constituée en corporation par charte fédérale le 12 janvier 1971 et elle a été reconnue comme l'organisme chargé de rédiger et d'appliquer les règles de classification du bois d'oeuvre canadien.

Le Conseil d'accréditation des Normes Canadiennes du Bois (CLSAB) approuve et applique les règles de NLGA, tout comme le fait le Conseil de Révision de l'ALSC (American Lumber Standard Committee Board of Review). Les codes canadiens et américains du bâtiment reconnaissent une telle approbation.

Les règles de classification nationales pour les dimensions du bois d'oeuvre de 2" à 4" d'épaisseur pour l'ensemble de l'Amérique du Nord, telles qu'établies par le National Grading Rule Committee\*, sont incorporées aux règles de NLGA. Les règles de classification nationales déterminent les classifications du bois d'oeuvre, et leur désignation par noms, assurant ainsi aux usagers une conception et une performance uniformes de toutes les essences commerciales de bois de dimension.

**Note:** *Le Conseil de révision de l'ALSC n'approuve pas les exigences de fabrication pour utilisation au Canada et le Comité des règles de calcul charpentes en bois de la CSA n'approuve pas les exigences de fabrication pour utilisation aux États-Unis.*

Les membres de NLGA se composent de toutes les associations de manufacturiers canadiens de bois qui ont des organismes de classification reconnus ainsi que des organismes indépendants de classification. Une liste des membres et la reproduction des fac-similés de leur estampille de classification sont consignées dans les pages 265 à 269.

\* *Un comité autorisé en vertu de la norme pour le Bois d'oeuvre Résineux Américain (Voluntary Products Standard 20) du département du Commerce des États-Unis (US Department of Commerce), au sein duquel le Canada est représenté.*

**Clause de non-responsabilité:** Cette version française des Règles de classification pour le bois d'oeuvre canadien de la NLGA a été traduite de la version anglaise qui a été préparée et examinée par le Comité de classification de la NLGA et approuvée par le CLSAB et le Comité de révision de l'ALSC. La version française est publiée afin de rendre disponible les règles de classification à tous les utilisateurs canadiens, mais dans le cas d'un différend, la version anglaise a préséance.

## TABLES DE MATIÈRES

GÉNÉRALITÉS.....	7 - 22	<b>1</b>
QUALITÉS SUPÉRIEURES.....	24 - 41	<b>2</b>
PLANCHES.....	43 - 72	<b>3</b>
RÈGLES DE CLASSIFICATION NATIONALE.....	73 - 89	<b>4</b>
PLATELAGE DE PATIO EXTÉRIEUR, PLATELAGE, BOIS CLASSIFIÉ PAR MACHINE, BOIS COLLÉ, POUTRES ET BOIS CARRÉS ....	91 - 117	<b>5</b>
ARTICLES SPÉCIAUX.....	119 - 179	<b>6</b>
CÈDRE DE L'OUEST .....	181- 199	<b>7</b>
QUALITÉS DE RÉSISTANCE.....	201 - 203	<b>8</b>
ILLUSTRATIONS .....	204 - 211	<b>9</b>
RÉ-INSPECTION .....	213 - 223	<b>10</b>
GLOSSAIRE.....	225 - 243	<b>11</b>
TABLEAUX ET ABRÉVIATIONS.....	245 - 262	<b>12</b>
FAC-SIMILÉS D'ESTAMPILLE DE QUALITÉ.....	265 - 269	<b>13</b>
MODÈLES .....	271 - 278	<b>14</b>
TABLEAUX DE CONVERSION AU SYSTÈME INTERNATIONAL .....	279	<b>15</b>
INTERPRÉTATIONS & ANNEXE SUR LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE CLASSIFICATION VISUELLE POUR L'EXPORTATION EN UNION EUROPÉENNE		

## INDEX DES QUALITÉS PAR PARAGRAPHES

	Toutes essences	Sapin de Douglas	Pin blanc et rouge	Pruche de l'Ouest Pruche-Sapin	Cèdre de l'Ouest	Cyprès jaune
Apparence	125	—	—	—	—	—
Bois clair industriel 2" et plus mince	108	—	—	—	202	—
Bois clair industriel 2 1/4" et plus épais	109	—	—	—	203	—
Bois de dimension	120	—	—	—	—	—
Bois d'échafaud	180	—	—	—	—	—
Bois d'échelle	132	—	—	—	—	—
Bois de fenêtre	153	—	—	—	—	—
Bois de fondation	—	—	—	—	211	—
Bois collé	129	—	—	—	—	—
Bois laminé de structure	181	195	—	195	—	—
Bois de moulure (A)	151	—	—	—	—	—
Bois de moulure (B)	152	—	—	—	—	—
Bois de réservoir	—	191	—	—	191	191
Bois usiné	154	—	—	—	—	—
d'atelier	155	—	—	—	206	—
de boîte	159	—	—	—	—	—
de coupe 4/4	161	—	—	—	—	—
Coupe de porte et fenêtre	162	—	—	—	—	—
Qualités de fabrication						
ou de coupe	163	—	—	—	—	—
de porte	156	—	—	—	—	—
de fabrication						
diverse	160	—	—	—	—	—
Charpente légère	122	—	—	—	—	—
Charpente légère de structure	124	—	—	—	—	—
Chênaud	133	—	—	—	—	—
Montant (colombage)	121	—	—	—	—	—
Douves à silo	186	—	—	—	—	—
Douves à tuyau	—	185	—	—	—	—
Encadrement et Base	103	—	—	—	—	—
Finition	101	—	—	—	—	—
Finition, panneau, plafond, parement	—	—	—	—	200	—
Flèches	150	—	—	—	—	—
Guides pour les mines en Sapin de Douglas	—	189	—	—	—	—

## INDEX DES QUALITÉS PAR PARAGRAPHES

	Toutes essences	Sapin de Douglas	Pin blanc et rouge	Pruche de l'Ouest Pruche-Sapin	Cèdre de l'Ouest	Cyprès jaune
Lambrissage-Clair	106	—	—	—	200	—
Lambrissage-Nouveaux	—	—	—	—	204	—
Latte	183	—	—	—	—	—
Latte industrielle en bois	184	—	—	—	—	—
Madriers de stade	—	—	—	—	—	192
Marches	105	—	—	—	—	—
Mât, bout de mât et bois de bateau	134	—	—	—	—	—
Matériel de chemin de fer Charpente de wagon 2" et moins en épaisseur	170	—	—	—	—	—
Charpente de wagon 2 1/2" et plus en épaisseur	171	—	—	—	—	—
Charpente de wagon moins de 7" en épaisseur	172	—	—	—	—	—
Dormants	179	—	—	—	—	—
Finition de wagon et plafond	175	—	—	—	—	—
Marche - pieds	178	—	—	—	—	—
Côtés de wagon	177	—	—	—	—	—
Platelage de wagon et matériel pour porte à grain	174	—	—	—	—	—
Revêtement horizontal de wagon	176	—	—	—	—	—
Montant de fenêtre, porte, etc.	107	—	—	—	—	—
Bois classé par machine	128	—	—	—	—	—
Parement Clair en biseau	—	—	—	—	201	—
à mis-bois	102	—	—	—	—	—
Nouveaux en biseau	—	—	—	—	205	—
Nouveaux	—	—	—	—	204	—
Piquets	182	—	—	—	—	—

## INDEX DES QUALITÉS PAR PARAGRAPHES

	Toutes essences	Sapin de Douglas	Pin blanc et rouge	Pruche de l'Ouest Pruche-Sapin	Cèdre de l'Ouest	Cyprès jaune
Plafonnement et Parement	102	—	—	—	—	—
Planches: à clôture	—	—	—	—	210	—
Intérieure	112	—	—	—	—	—
	113	—	—	—	—	—
Côte ouest	114	—	—	—	—	—
Pin blanc et rouge	—	—	116	—	—	—
	—	—	117	—	—	—
	—	—	118	—	—	—
Classifiées pour la résistance	115	—	—	—	—	—
Planchéiage	104	—	—	—	—	—
Platelage	127	—	—	—	—	—
Platelage de patio extérieur	126	—	—	—	—	—
Poteaux et bois carrés	131	—	—	—	—	—
Poutres et longerons	130	—	—	—	—	—
Qualités pour meubles	164	—	—	—	—	—
Solives et madriers	124	—	—	—	—	—
Traverses	—	190	—	190	—	190